

Le Premier ministre

Le Premier ministre partage avec le président de la République le pouvoir exécutif.

Le Premier ministre est nommé par le président de la République.

Quels sont les pouvoirs du Premier ministre ?

Le Premier ministre est le chef du gouvernement.

Dès sa nomination, il choisit les ministres avec lesquels il souhaite travailler au gouvernement et la présente au président.

Il expose ensuite son programme à l'Assemblée nationale pour obtenir sa confiance, qui s'exprime par un vote de l'ensemble des députés.

Le Premier ministre conduit la politique de la nation et dirige l'administration.

Il présente à l'Assemblée des projets de lois.

Si la politique du Premier ministre n'est pas en accord avec la volonté des députés, ceux-ci lui retirent leur confiance et votent une motion de censure.

Il doit alors démissionner.